



Convocation à une audience de Cloture de liquidation

Par **domi3265**, le **22/07/2016** à **10:18**

Bonjour,
je suis convoqué à une audience de cloture de liquidation judiciaire.

N'ayant aucune vision de la comptabilité du mandataire, je voudrais savoir si je peux demander un état à ce monsieur?

En effet, il m'a simplement transmis un état des créances, mais en fait je n'ai aucune vision sur ce qu'il a payé avec les 410000 euro de la vente de mon établissement.

D'autre part, que doit dire le débiteur lors d'une clôture de liquidation.

Merci pour vos réponses.